

Demande d'inscription à un examen de Jury central.

Le (La) soussigné (e):

Service de l'Enseignement USA  
 Entré le 12 - 4 - 57  
 Classeur 15-18  
 Dossier Jury central  
 Répondre par n° 1  
 du 19

Nom et prénoms : Mirani Jean  
 Stat-civil : (1) célibataire  
 Profession : néant  
 Lieu et date de naissance : Nkingu, le 31 Décembre 1938  
 Résidence: (2) Nkingu, territoire de Kitega, province de l'Uvundi.

Déclare vouloir subir en (3) 1957 l'examen du jury central prévu pour la 3ème catégorie: (4)

Cycle de l'école des moniteurs (4 années)

Il (elle) désire être examiné (e) en langue indigène (5) langue indigène: Kirundi  
~~français~~ et en religion (6) Catholique.

Il (elle) a accompli les études suivantes: (7)  
6 ans d'école primaire plus trois années d'études d'humanités anciennes accomplies au

Il (elle) joint à la présente demande: Petit séminaire de Uvundi, Ecole secondaire latine

- 1°) un certificat de résidence (8),
- 2°) un certificat de bonne conduite (9)
- 3°) un certificat médical (10)
- 4°) ~~les textes des six morceaux devant servir à l'épreuve orale de français (11).~~

Il (elle) désire que la convocation à l'examen lui soit adressée (12) Mirani Jean, élève titré à la Mission de Kitega.

Signature, Mirani

- (1) marié (e) ou célibataire,
- (2) localité, territoire, province,
- (3) indiquer le millésime de l'année de la session,
- (4) préciser l'une des quatre catégories d'examen, dans les termes repris au chapitre II du règlement,
- (5) préciser la langue choisie,
- (6) préciser la religion (catholique ou protestante) ou indiquer "néant",
- (7) préciser les études accomplies dans des écoles et indiquer celle-ci ou mentionner "néant",
- (8) à demander à l'Administrateur du Territoire,
- (9) à demander à l'Administrateur du Territoire,
- (10) à demander à un médecin de la Colonie (ou agréé). N.B. Ce certificat n'est requis que des candidats aux examens des 3ème et 4ème catégories
- (11) seulement pour les candidats à l'examen de la 4e catégorie.
- (12) préciser l'adresse exacte et complète.

B.B.

Minute

Territoire du  
RUANDA-URUNDI

Usumbura, le ..... 195  
Usumbura ..... 8 avril 1957.

SERVICE PROVINCIAL DE L'ENSEIGNEMENT  
PROVINCIALE DIENST VOOR ONDERWIJS  
**SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT.**  
=====

N°  
81/964.-

Rép. au n° : \_\_\_\_\_  
du : \_\_\_\_\_  
Annexe : \_\_\_\_\_  
Objet : 1.

*Expédié*

A Monsieur MINANI Jean,  
Elève à la Mission Catholique  
de et à

**K I T E G A.-**  
=====

Jury Central.

Monsieur,

Minutée par M. MERVELLE  
le 8.4. 195 7  
Copiée par M. Bejnard  
Collationnée par \_\_\_\_\_

En vue de compléter votre dossier  
d'inscription aux examens devant les Jurys Centraux,  
je vous saurais gré de bien vouloir me retourner  
dûment complété, le formulaire ci-joint.

En effet, outre les examens qui  
auront lieu en grande partie en langue française,  
il est prévu une épreuve en langue indigène.  
Il y aurait donc lieu de me préciser dans quelle  
langue indigène vous désirez être questionné.

Le Directeur Provincial  
de l'Enseignement f.f.  
R. FIASSE.

*A. Zivè*

Territoire du Ruanda-Urundi  
Résidence de l'Urundi  
Hôpitaux de Kitega.

CERTIFICAT MÉDICAL.

Je soussigné Docteur *LANDRAIN*.... Médecin du Gouverne-  
ment, certifie avoir examiné le nommé *MINANI Jean*...  
fils (~~filie~~) de *Nziemburu*... et de *Ntiharoleza*.....  
et l'avoir reconnu de bonne constitution physique et indemne  
de toute maladie contagieuse ou infectieuse.

Fait à Kitega, le *25 Mars 1954*.....

Dr. *LANDRAIN*.....



- / C.K. /

RESIDENCE DE L'URUNDI  
TERRITOIRE DE KITEGA.

----- : -----

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

Le soussigné, M.GERGEAY, Administrateur de Territoire de KITEGA, certifie que le nommé MINANI Jean, fils de Nzirukuri, e.v. et de Ntigorobeza, e;v. originaire de la colline Nkingu, sous-chefferie Makebuko, chefferie du Runyinya, Territoire de KITEGA, y résidant, muhutu des Abasindi, n'a pas été et n'est pas l'objet de poursuites judiciaires devant le tribunal de résidence et de police de Kitega, jouit d'une bonne conduite, vie et moeurs.-

Kitega, le 25 Mars 1957.-

M. GERGEAY,-



/ C.K. /

RESIDENCE DE L'URUNDI  
TERRITOIRE DE KITEGA,

----- : -----

ATTESTATION DE RESIDENCE

Le soussigné M.GERGEAY, Administrateur de  
Territoire à KITEGA, certifie que le nommé  
MINANI Jean, fils de Nzirukuri, e.v. et de  
Ntigorobeza, e.v. est originaire de la colline  
Nkingu, sous-chefferie du Mwakebuko, chefferie  
du Runyinya, Territoire de Kitega et y réside;-

Kitega, le 25 Mars 1957.-  
M. GERGEAY,-

